

## **La Ressource-Nature comme levier de l'économie des régions périphériques**

*Roméo Bouchard, auteur de *Y a-t-il un avenir pour les régions?**

En organisant ce Sommet sur la sauvegarde des lacs et rivières de la Vallée de la Gatineau, les citoyens et intervenants de cette région manifestent clairement leur volonté de reprendre en mains démocratiquement la gestion des ressources naturelles de leur territoire

### **L'importance des ressources naturelles pour les régions périphériques**

Les ressources naturelles sont le premier gagne-pain des régions périphériques.

La décroissance qui afflige les régions périphériques du Québec est en grande partie attribuable au pillage de leurs ressources naturelles par des multinationales et des grands intérêts privés. Les gouvernements supérieurs leur ont littéralement cédé ce patrimoine collectif sans exiger qu'elles soient préservées adéquatement ni qu'elles servent à faire vivre équitablement les populations régionales où elles sont situées.

Ce fut le cas pour nos forêts, nos mines, nos poissons de fond et même pour notre agriculture locale. C'est aujourd'hui le cas pour nos sources d'eau potable pour nos gisements exceptionnels de vent qu'on offre à des compagnies étrangères pour des redevances dérisoires, comme au temps où Duplessis vendait notre fer de la Côte-Nord pour une cent la tonne. Ce sera le cas demain pour nos immenses réservoirs d'eau douce pour les autres énergies nouvelles.

La seule exception –que nous devons à un homme qui a travaillé toute sa vie à redonner aux Québécois le contrôle démocratique de leur pays- est l’hydroélectricité, mais il faut admettre que Hydro-Québec, même s’il rapporte beaucoup au Gouvernement, ne s’est pas beaucoup soucié jusqu’ici de la participation régionale aux retombées de ses projets. Seules les nations autochtones ont eu le courage et l’intelligence de négocier des ententes et des compensations pour la construction des grands barrages situés sur leur territoire.

Certes, la grande région d’Outaouais est une des régions en croissance, en raison de sa situation sur l’axe des grandes agglomérations urbaines Montréal, Ottawa-Gatineau-Toronto, mais la sous-région de la Vallée de la Gatineau subit la même crise que les régions périphériques dont l’économie était liée à la forêt et à l’agriculture familiale. Après avoir été longtemps le royaume des chantiers et des raftmen, la Vallée de la Gatineau voit ses derniers parcs de coupe transférés ailleurs et ses travailleurs forestiers congédiés.

### **L’importance de la Ressource-Nature**

Mais tout n’est pas perdu. Les ressources naturelles doivent continuer à être à la base de l’économie des régions périphériques. Avec le temps, si on sait modifier notre modèle d’exploitation des ressources naturelles et faire une place grandissante à la participation de véritables gouvernements régionaux à leur gestion, nous pouvons reconstruire nos économies régionales. Mieux encore, de nouvelles ressources apparaissent. Parmi les ressources nouvelles qui exercent un attrait et un potentiel économique croissant, il y a ce qu’on peut appeler la Ressource-Nature qui est devenue le moteur d’une industrie

en plein essor : le tourisme, l'écotourisme, le plein air, la villégiature, la chasse et la pêche, le retour des retraités en région. Déjà plus de 50% des activités touristiques se déroulent dans les régions périphériques.

Mais ce nouveau créneau repose essentiellement sur notre capacité à préserver nos sites naturels et à les mettre en valeur de façon créative et éclairée.

La Vallée de la Gatineau est reconnue comme un paradis naturel de forêts exceptionnelles (pensons à la Forêt de l'Aigle), forêts malheureusement gravement décimées, de lacs et de rivières de plus en plus convoités.

Il est donc capital de ne pas laisser piller et dévaster cette Ressource-Nature comme l'ont été les autres ressources naturelles, par la négligence et l'inconscience de nos gouvernements, aussi bien locaux que nationaux.

Nécessaire également de gérer sagement la reconversion d'une économie régionale basée sur la forêt à une autre basée sur la Nature, avec tout ce que cela implique au niveau des mentalités et des services. La région ne peut se permettre de rater cette deuxième chance et de tuer la poule aux œufs d'or avec qu'elle n'ait pondue!

### **Les menaces qui pèsent sur la Ressource-Nature**

Nous avons longtemps pensé que nos lacs et nos rivières étaient éternels et qu'on pouvait les utiliser n'importe comment sans se soucier de leur santé, comme on a cru que les poissons du Saint-Laurent et de la mer étaient illimités, la forêt inépuisable et les sols agricoles indestructibles.

Mais un sérieux signal d'alarme vient de résonner à travers tout le Québec avec l'apparition des algues bleues qui révèlent la présence d'un taux élevé

de nitrates et de phosphore mortels pour la vie de nos plans d'eau, sans parler de la présence d'autres produits toxiques.

L'origine de ces substances qui détruisent les écosystèmes aquatiques se précise de jour en jour : le surpeuplement des lacs, les rejets d'eaux usées non traitées ou traitées de façon incomplète, les engrais utilisés sur les pelouses et les terrains de golf, l'érosion provoquée par la destruction des berges, le ruissellement des routes, les embarcations motorisées, la déforestation et les monocultures agricoles; les engrais chimiques et les fumiers liquides épandus massivement sur les terres agricoles, la destruction des filtres naturels que sont les bandes riveraines, les milieux humides et les boisés, le drainage souterrains des sols et le redressement des cours d'eau, etc. En un mot, la détérioration des écosystèmes des bassins versants tout entiers ou rien ne se perd en un sens, et tout finit dans les plans d'eau.

### **La prise en charge locale et régionale**

Comment s'assurer que nos lacs et rivières pourront devenir et demeurer une source de qualité de vie pour la communauté et un levier de développement pour l'avenir de cette région?

Au Québec, l'État a pris tellement de place qu'on se tourne tout de suite vers Québec pour exiger des règlements. Mais force est de constater que si l'État doit fournir des objectifs et des outils collectifs, ce n'est pas lui qui viendra protéger le lac ou le ruisseau derrière chez vous. Même si les pouvoirs locaux et régionaux sont encore souvent insuffisants et démunis, la gestion de l'eau, de la villégiature et du plein air nécessite une prise en charge locale et régionale. Ceux qui ont organisé ce Sommet l'ont compris et ils font preuve de responsabilité démocratique.

C'est toute la communauté locale et régionale qui doit se sentir responsable de l'aménagement de ce patrimoine collectif et de la gestion des usages sur son territoire. Au moment où les écosystèmes essentiels à notre survie collective se désorganisent partout autour de nous, le dogme sacré de la propriété privée, du club privé et des droits acquis doit apprendre à composer avec celui de ressource et d'avenir collectifs.

Ce sont les communautés locales qui sont les mieux placées pour préserver leur qualité de vie et leurs gagne-pain, parce qu'il y va de leur avenir. Nos politiciens, pour des raisons d'intérêt politique, cèdent beaucoup plus facilement aux grands intérêts privés et n'hésitent pas, même, pour se faire réélire, à mettre en péril l'avenir de ressources vitales pour les communautés locales et régionales.

Toutes les MRC vont devoir se doter d'un solide département de gestion intégrée de l'eau sur leur territoire pour appuyer leurs décisions d'aménagement et de gestion des usages et des nouveaux développements.

### **Bravo à ce Sommet citoyen**

Je salue donc chaudement les participants à ce Sommet et leur engagement démocratique. Je sais que des sommets semblables sont en préparation ailleurs au Québec, notamment pour le bassin versant de la rivière Richelieu, au cœur de la grande région de Montérégie. Je parie que ces Sommets seront plus productifs que le Sommet de Mme Line Beauchamp, parce qu'ils mettront en place une prise en charge de l'eau et de l'environnement dans son ensemble par les communautés locales et régionales.

À la longue, ce sont ces communautés responsables qui forceront l'État à leur remettre les pouvoirs et les moyens qui leur manquent pour préserver et mettre en valeur leur capital naturel et social.

Maniwaki, le 14 septembre 2007